



**PROTOCOLE SANITAIRE MEETING AIR CARAÏBES
SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JANVIER 2022
CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE DE LA CACEM - LAMENTIN**

Les consignes d'urgence sanitaire nous conduisent à mettre en place des conditions de fonctionnement exceptionnelles et un protocole sanitaire renforcé.

LA COMPÉTITION DES 29 ET 30 JANVIER 2022 SE DÉROULE À LA PISCINE DU CAC DANS LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES ET DE RÈGLES DE DISTANCIATION.

En conséquence seuls les nageurs convoqués en chambre d'appel ou à l'échauffement, les officiels et organisateurs sont admis au bord du bassin – Le respect des gestes barrières et le port du masque sont obligatoires pour tous sauf le juge Arbitre et le Starter.

1. RÉFÉRENT COVID LIGUE

Alex BADIAN

2. JUGE ARBITRE

Monique MICHALON et Franck RENE CORAIL

3. HORAIRES

Samedi

Accueil des nageurs, officiels, parents de 15h00 à 15h30

Début des échauffements : 15h30 – Fin 16h25

Début de la compétition : 16h30 – Fin 18h40

Dimanche matin

Accueil des nageurs, officiels, parents de 7h30 à 8h00

Début des échauffements 8h00 – Fin 8h55

Début de la compétition : 9h00 – Fin 11h30

Dimanche après-midi

Accueil des nageurs, officiels, parents de 15h00 à 15h30

Début des échauffements 15h30 – Fin 16h25

Début de la compétition : 16h30 – Fin 17h30

4. ACCUEIL

Les nageurs et l'encadrement sont accueillis à l'entrée extérieure côté tribunes. Ils seront installés dans les tribunes pendant toute la durée de la compétition avec respect de la distanciation (utilisation d'un siège sur 2).

Les responsables désignés par les clubs dont les noms seront communiqués vendredi 10h00 dernier délai sont attendus pour la gestion des nageurs dans les tribunes, ils devront faire respecter le port du masque et le maintien des nageurs dans l'espace attribué au club.

Un circuit de sens de circulation sera mis en place pour les nageurs à l'intérieur de la piscine.

Les nageurs, officiels et bénévoles seront contrôlés à l'entrée sur la liste d'engagement et la liste d'inscription (doodle).

Les spectateurs non-inscrits sur la liste LNM (200 personnes maximum) seront contrôlés et enregistrés à l'entrée.

Le PASS SANITAIRE est obligatoire pour les plus de 12 ans

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- 1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet**
- 2. La preuve d'un test négatif de moins de 24h**
- 3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement du Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.**

Il sera contrôlé par les agents de sécurité à l'entrée.

Les nageurs âgés de moins de 12 ans et 2 mois (nés après le 28 novembre 2009) sont dispensés de pass sanitaire. Une liste nominative des nageurs concernés sera établie par la LNM

5. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Il est organisé :

Une préchambre d'appel dans les gradins intérieurs.

Une chambre d'appel au bord du bassin (comme à l'accoutumée).

Seuls les nageurs convoqués seront présents en préchambre d'appel et en chambre d'appel.

Le port du masque est obligatoire jusqu'à la sortie de la chambre d'appel en direction des plots de départ.

Des poubelles seront mises à disposition pour jeter les masques.

Cependant nous recommandons le port de masques en tissu que le nageur pourra placer avec ses vêtements dans une poche de protection à son nom dans le panier à côté du plot.

Le masque devra être porté dès la sortie de la récupération.

Il est demandé aux nageurs de prévoir un petit sac souple (à dos ou autre) pour le rangement des vêtements à côté des plots de départ.

La récupération des nageurs après les courses sera organisée en accord avec le CAC et sera communiquée en début de compétition.

Toute sortie d'un nageur du bâtiment piscine vers le parking est définitive.

6. PUBLIC

En cas de non-respect des consignes, la compétition risque d'être annulée, il est donc demandé de faire preuve de civisme dans l'utilisation de l'espace.